« A »

COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS
NOUVEAU-BRUNSWICK
NEW BRUNSWICK
ENERGY & UTILITIES BOARD

AVIS

Examen des marges bénéficiaires maximales des détaillants, des coûts de livraison et des frais de service complet pour l'essence et autres produits pétroliers

La Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick (ci-après dénommée « Commission ») tiendra une audience publique, en vertu de l'article 14(1) de la *Loi sur la fixation des prix des produits pétroliers* afin d'examiner les questions ci-après :

1. Marges bénéficiaires maximales pour les détaillants en produits pétroliers ;
2. Plafond des coûts de livraison exigibles ;
3. Plafond des frais de service complet exigibles par les détaillants en produits pétroliers.

La Commission a retenu les services d'un expert-conseil indépendant pour examiner les marges bénéficiaires maximales des détaillants, les coûts de livraison et les frais de service complet et pour présenter à la Commission un rapport de ses constatations.

La Commission tiendra une conférence préalable à l'audience au Delta Beauséjour, 750, rue Main, Moncton, N.-B., le lundi 14 novembre 2016 à compter de 13 h 30, moment auquel la Commission prendra en considération les enjeux ci-après :

a) un échéancier des dépôts approprié ;
b) tout autre enjeu pertinent.

Pour participer à la conférence préalable à l'audience, veuillez vous inscrire auprès de la Commission au plus tard le jeudi 10 novembre 2016, en appelant au 1-866-766-2782 ou par courriel à general@cespnb.ca. Les participants et participantes sont requis de fournir leurs coordonnées, d'indiquer la langue de leur choix et la nature de leur participation. Veuillez faire référence à l'Instance n^{o} 338 dans votre correspondance.

Une copie de l'horaire de l'audience et de dépôt sera disponible sur le site Web de la Commission à l'adresse www.cespnb.ca.

On peut obtenir le rapport de l'expert-conseil et d'autres renseignements relatifs à la conférence préalable à l'audience sur le site Web de la Commission, www.cespnb.ca.

Coordonnées de la Commission :

Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick
C.P. 5001
15, Market Square, bureau 1400
Saint John (N.-B.) E2L 4Y9
Nº sans frais : 1-866-766-2782
Tél. : 506-658-2504 / Téléc.: 506-643-7300
Courriel : general@cespnb.ca
Site Web : www.cespnb.ca